

DU 28 JANVIER AU 1^{ER} FEVRIER

**SEMAINE DE L'ADIE
CONTRE LE GACHIS DES TALENTS**

DOSSIER DE PRESSE

adie

Paris, le 28 janvier 2019

**DU 28 JANVIER AU 1^{er} FEVRIER 2019
SEMAINE DE L'ADIE, CONTRE LE GÂCHIS DES TALENTS**

**L'Adie révèle les résultats d'une enquête inédite
qui évalue l'impact des idées reçues sur l'envie d'entreprendre**

**1 Français sur 3 a envie de créer son entreprise
mais près de la moitié d'entre eux pourraient y renoncer
à cause du poids des idées reçues**

Si de nombreuses enquêtes s'accordent à dire que les Français ont envie d'entreprendre, l'activité entrepreneuriale reste très inférieure à l'intention de créer. Au rang des difficultés rencontrées, les idées reçues liées à l'entrepreneuriat constituent des barrières majeures qui peuvent conduire au renoncement.

A l'occasion de la « Semaine de l'Adie » qui a lieu du 28 janvier au 1^{er} février, l'association a mené une enquête exclusive avec l'institut Think auprès d'un échantillon représentatif de plus de 2 000 Français sur les idées reçues qui freinent l'envie d'entreprendre.

En confrontant les perceptions de potentiels créateurs d'entreprises avec leur adhésion aux idées reçues les plus répandues, l'étude modélise pour la première fois l'impact des idées reçues sur le passage à l'acte entrepreneurial.

Si l'étude confirme la volonté d'entreprendre d'un Français sur trois, de nombreuses idées reçues pourraient dissuader près de la moitié d'entre eux de créer leur entreprise.

Parce que l'Adie refuse le gâchis des talents qui ferait qu'en France la création d'entreprise serait réservée à ceux qui ont de l'argent, des diplômes ou des relations, l'Adie organise une semaine de sensibilisation partout en France pour promouvoir le droit à entreprendre pour toute personne ayant un projet.

L'ENTREPRENEURIAT FAIT RÊVER 1 FRANÇAIS SUR 3



En 2019, l'entrepreneuriat suscite toujours autant l'envie.

En effet, l'enquête de l'Adie révèle que 31% des Français interrogés ont envie de créer ou de reprendre une entreprise. Plus de la moitié de ces créateurs potentiels (59% des créateurs, soit 18% des Français) ont même un projet plutôt mature, déjà préparé ou envisagé d'ici 2020.

LES FUTURS ENTREPRENEURS FONT FACE A DE NOMBREUX FREINS

L'étude révèle que la complexité administrative et la difficulté d'accès au financement sont identifiés par les potentiels créateurs d'entreprise comme les principaux freins à la création.

Accès au financement, complexité de la création ...

Les principaux freins des potentiels entrepreneurs sont :



L'étude montre également de fortes craintes de la part de ceux qui souhaiteraient se lancer et un sentiment de peur très prononcé : 2 potentiels créateurs d'entreprise sur 3 (66%) déclarent avoir peur de l'échec et 71% pensent que les entrepreneurs connaissent souvent plusieurs échecs.

44% des potentiels entrepreneurs pensent que tout le monde ne peut pas créer son entreprise en France.

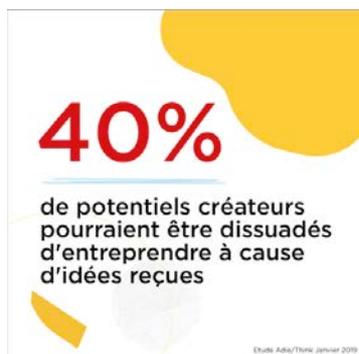
LOIN DE LA « START-UP NATION », LES IDEES REÇUES BRIDENT LES POTENTIELS ENTREPRENEURS

La nouvelle étude de l'Adie interroge les potentiels créateurs d'entreprise sur leur niveau d'adhésion aux idées reçues les plus largement répandues à ce sujet dans la société française.

Les résultats démontrent que l'entrepreneuriat est la cible de nombreux préjugés anxiogènes.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les aspirants à la création d'entreprise n'ont pas le sentiment de vivre en France dans un environnement particulièrement positif sur la création d'entreprise.





Ils sont aussi plus de 50% à penser que les Français imaginent dans leur majorité qu'il est plus difficile de créer son entreprise quand on a plus de 50 ans, moins de 25 ans, si l'on est une femme, et si l'on n'a pas de diplôme.

Certaines de ces idées reçues les contaminent. Deux potentiels créateurs d'entreprise sur cinq déclarent qu'elles pourraient bien les dissuader de se lancer, d'autant que la moitié d'entre eux ne sont pas convaincus que la société portera sur eux un regard bienveillant une fois qu'ils seront entrepreneurs.

« Ces résultats illustrent bien le décalage entre perception et réalité. A l'Adie, nous aidons les entrepreneurs à se défaire de ces barrières pour rendre leur projet possible. Mais il reste du chemin à parcourir pour changer profondément ces perceptions négatives, facteurs de renoncement. C'est pourquoi nous lançons une semaine de sensibilisation pour faire savoir au plus grand nombre que chacun peut entreprendre en France » déclare Frédéric Lavenir, Président de l'Adie.

PLAIDOYER POUR FAIRE RECULER LES IDEES REÇUES

Sur le financement de la création d'entreprise

L'Adie travaille auprès de tous les acteurs de l'écosystème de la création d'entreprise, à la fois institutionnels, associatifs ou bancaires pour qu'ils portent systématiquement à la connaissance des porteurs de projets qu'ils ne peuvent pas financer les solutions alternatives telles que celles de l'Adie.

Sur la complexité

L'Adie propose des solutions d'accompagnement à la création d'entreprise, telles que la formation « Je deviens entrepreneur ».

Sur le profil « idéal » de l'entrepreneur

L'Adie communique pour changer la perception de l'entrepreneuriat français en montrant ses mille visages.

UNE SEMAINE DE MOBILISATION DE L'ADIE, CONTRE LE GACHIS DES TALENTS

Du 28 janvier au 1er février, les équipes de l'Adie et ses partenaires se mobilisent à travers plus de 200 événements partout en France et en ligne pour rendre simple, accessible et intelligible ce qui est perçu comme complexe, et faire évoluer les représentations de la société sur l'entrepreneuriat et le crédit.

Chaque jour, lors de facebook live Ryad Boulanouar, entrepreneur star fondateur du compte Nickel, répondra



aux problématiques de créateurs d'entreprise financés par l'Adie pour les aider à se lancer ou à se développer.

A SUIVRE

Les Hashtags de la Semaine sur [@Adieorg](#)

Tous les événements sur : [#NonAuGâchisDesTalents](#)

Tous les événements sur :

<http://www.rdv-adie.org/evenements/>

A PROPOS DE L'ADIE



L'Adie est une grande association française qui défend l'idée que chacun peut entreprendre. Depuis 30 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive.

CONTACTS PRESSE

Christelle Touré- ctoure@adie.org - 06 07 47 35 67

Laurence Michelena, lmichelena@adie.org, 06 86 17 48 76

Valentine Palomba, adie.presse@gmail.com, 06 61 45 75 73

Entrepreneuriat : les idées reçues qui freinent les créateurs d'entreprise

1/3



des Français aimeraient
devenir entrepreneur

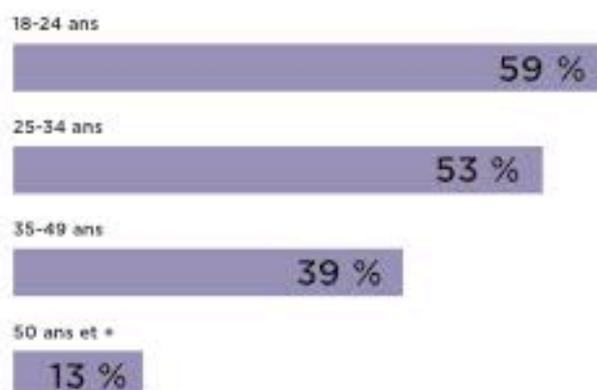
mais

40 %

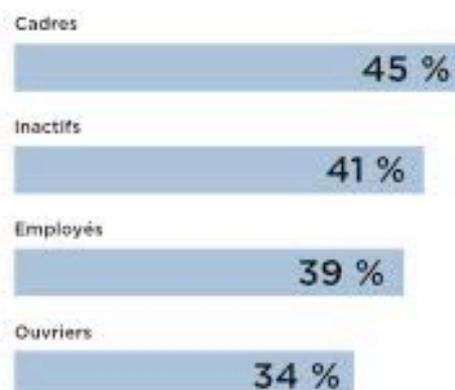
Se sentent affectés par des idées
reçues au point qu'elles pourraient les
dissuader de se lancer.

18 % comptent créer leur entreprise dans les 2 ans

Ce désir de créer est plus
fort chez les jeunes ...



... et au sein de catégories
socio-professionnelles
supérieures et chez les
inactifs



adie

L'Adie remet en question ces idées reçues

Mais les idées reçues autour de l'entrepreneuriat freinent la création d'entreprise

Accès au financement, complexité de la création ...

Les principaux freins des potentiels entrepreneurs sont :

Pour 32 %



On ne prête qu'aux riches.
Il faut un apport > 10 000 €

Pour 43 %



Pour gérer son entreprise,
il y a trop de complexités
et formalités

Pour 23 %



Pour créer son entreprise, il
faut avoir des relations

... renforcés par un ressenti négatif de l'opinion de la société autour de la création d'entreprise.

La perception des potentiels entrepreneurs, sur l'opinion en France.



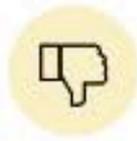
On ne prête qu'aux riches,
ou il faut un apport personnel

Pour 60 %



Il faut être titulaire d'un diplôme

Pour 56 %



Tout le monde ne peut pas entreprendre

Pour les 2/3



Les Français ont trop peur de l'échec

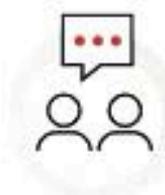
Pour 90 %

Ces idées reçues seraient véhiculées principalement par :



Conseiller bancaires
pour 48 %

ou



Entourage personnel
pour 43 %

Plus de **16 000 entreprises** financées en 2018 avec un prêt moyen de **3500 euros**
27 % des entrepreneurs financés par l'Adie sont sans diplôme

Tout le monde peut-il entreprendre ?



2/3 des futurs entrepreneurs pensent que

oui

selon eux

non

pour les Français

Top 5 des idées reçues des Français

Selon les potentiels entrepreneurs

En France, on ne prête qu'aux riches

60 %

Sans apport personnel, personne ne me prêtera de l'argent

56 %

En France, il y a trop de complexités et formalités pour gérer son entreprise

56 %

On ne prendra jamais au sérieux un jeune de moins de 25 ans qui veut créer sa boîte

54 %

Après 50 ans, on est trop âgé pour se lancer dans la création d'entreprise

53 %

Argent

Complexité

Discriminations

Top 5 des freins à la création d'entreprise

Selon les potentiels entrepreneurs

En France, il y a trop de complexités et formalités pour gérer son entreprise

43 %

Sans apport personnel, personne ne me prêtera de l'argent

32 %

En France, on ne prête qu'aux riches

24 %

Pour créer une entreprise, il faut avoir des relations ou des contacts

23 %

Si l'on n'a pas 10 000 euros de capital, on ne peut pas se lancer dans la création d'entreprise

22 %

Argent

Complexité

Réseau

Chiffres clés sur les femmes et la création d'entreprise :

L'envie d'entreprendre est également répartie chez les hommes et les femmes

mais seulement

1/3 des entrepreneurs sont des femmes



Elles ont autant envie d'entreprendre que les hommes.



30 % ont envie d'entreprendre

32 %

Elles sont plus optimistes que les hommes.



61 % pensent que tout le monde peut entreprendre

51 %

Elles se voient créer plus tard que les hommes.



39 % se voient créer dans les 2 ans

53 %

Elles perçoivent plus fortement les obstacles pour elles.



40 % pensent que c'est plus difficile pour les femmes

23 %

TOUS LES JOURS A 13H DES FACEBOOK LIVE DE LA METHODE BOULANOUAR POUR LEVER LES FREINS A L'ENTREPRENEURIAT



“

L'entreprise n'a rien de compliqué, n'exige aucun diplôme, aucun flair, aucun génie. Du bon sens, de la méthode et du travail, rien de plus. Et curieusement, telle une recette de cuisine qu'on suit à la lettre, ça marche!

”

Ryad Boulanouar

Fondateur de La Méthode Boulanouar, Inventeur du Compte-Nickel

Ryad Boulanouar a lancé La Méthode Boulanouar, programme co-produit avec Mouloud Achour, diffusé toutes les semaines sur Internet sur la nouvelle chaîne Clique TV.

Avec l'ambition de rendre l'entrepreneuriat accessible pour tous, Ryad, à chaque épisode, un porteur de projet et l'aide à pointer du doigt ce dont il a besoin, ce qui lui manque pour que son projet soit stable et viable.

Entouré d'experts, tantôt juridique, financier, technique, fiscal... l'entrepreneur ressort de ce coaching méthodique et précis avec tous les outils pour avancer sérieusement dans son projet.

Tout au long de la [Semaine de l'Adie contre le Gâchis des Talents](#), Ryad Boulanouar répondra, sur la [page Facebook de l'Adie](#) aux questions d'entrepreneurs à différents stades de leur projet, pour les aider à partir sur les bons rails pour lancer ou développer leur activité.

AU PROGRAMME :

Lundi 28 janvier

Julia, qui envisage de lancer sa marque de vêtements pour enfants

Mardi 29 janvier

[Yanis](#), créateur de Yaba Light, un concept d'événements de football en salle obscure

Mercredi 30 janvier

[Alice](#), qui a créé son entreprise d'encadrement sur mesure

Jeudi 31 janvier

Alexandre qui vient tout juste d'immatriculer son entreprise de confection de perruques pour personnes malades

Vendredi 1^{er} février

[Stéphane](#), qui a créé son entreprise d'Impression 3D

PORTRAITS DES CREATEURS ADIE

SUR LA CAMPAGNE

DE LA SEMAINE DE L'ADIE CONTRE LE GACHIS DES TALENTS

Fabriquer des queues de sirènes, faire de bons savons, concocter d'exquises confitures, savoir vendre des instruments ingénieux, fidéliser une communauté de passionnés autour d'un sujet ultra pointu, choisir des vêtements avec goût....

Il y a des talents qui semblent anodins ou surprenants et qui nourrissent de grands projets chez ceux qui osent les cultiver.

Parce que l'Adie sait déceler le potentiel là où d'autres ne le voient pas, et qu'elle refuse les gâchis des talents, l'association lance une grande campagne de sensibilisation qui met en avant des créateurs d'entreprise qu'elle a financés.

MYRLANDE COMMERCIALISE SES BOISSONS MULTIVITAMINES AU GINGEMBRE



Myrlande a une recette secrète pour préparer des boissons au gingembre. Aujourd'hui, elle commercialise ses jus multivitaminés à bord d'un foodtruck qui sillonne l'Essonne.

Native d'Haïti, Myrlande a depuis son plus jeune âge intégré le gingembre à son alimentation. Convaincue des fibres vertueuses du gingembre pour la santé, elle décide de le commercialiser sous forme de boisson.

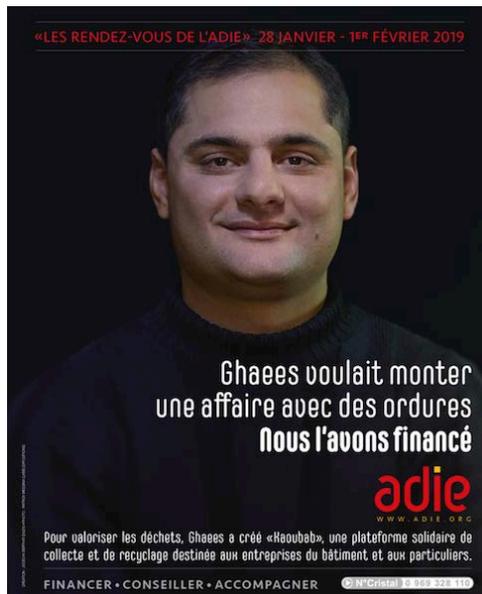
Pour permettre à son projet de voir le jour, elle se rapproche de l'Adie où Rachida, conseillère, lui permet d'obtenir un prêt de 3 700€. Avec ce financement, elle achète la matière première et le matériel nécessaire à la réalisation du jus.

Myrlande fait le tour de l'Essonne à bord d'un Foodtruck qu'elle partage avec un associé. Tous deux complémentaires, lui vend des plats créoles et Myrlande propose des boissons à base de gingembre. La recette secrète et ancestrale de Myrlande permet à son jus de gingembre de conserver toutes ses vitamines. Afin de surprendre les papilles de ses clients, elle réalise des déclinaisons avec divers arômes.

« L'Adie m'a permis de m'accomplir professionnellement. »

Parallèlement à la vente de boisson ambulante, la jeune femme démarche des entreprises de la grande distribution pour commercialiser ses boissons. Elle souhaite rendre sa boisson au gingembre accessible à tous.

GHAEES CREE UNE PLATEFORME DE RECYCLAGE SOLIDAIRE



En Syrie, Ghaees travaille dans le recyclage de tout type de matériaux : papier, carton, plastique et métaux. Arrivé en France après un long parcours, il souhaite continuer à exercer dans ce domaine et créer sa propre entreprise de valorisation des déchets.

Ghaees commence par apprendre le français. Une fois la barrière de la langue tombée, il réalise divers stages d'observation et d'immersion dans des grandes entreprises de recyclage à Paris. C'est un moyen pour lui de se familiariser avec les techniques et manières françaises de recyclage . Pour se faire une place dans ce milieu, Ghaees réalise qu'il lui faut une idée innovante. Ghaees imagine alors une plateforme de recyclage solidaire pour mettre en relation des personnes voulant se débarrasser de leurs déchets avec d'autres ayant besoin de ces encombrants.

Le nom de ce projet est « Kaoukab », de l'Arabe « planète ». Ghaees est accompagné par la [BGE](#), l'incubateur de [SINGA](#) et l'incubateur de [Make Sense](#) pour la création de cette entreprise.

À la recherche « d'une mise de départ » pour démarrer son activité, il découvre l'Adie sur Internet. Il prend rendez-vous avec Clémence, [conseillère Adie](#). Elle a immédiatement confiance dans le projet de Ghaees. Il obtient un [financement](#) de 5 000 €. Cette somme lui permet d'acheter un camion d'occasion pour collecter les déchets, de développer son site Internet et de disposer d'une trésorerie.

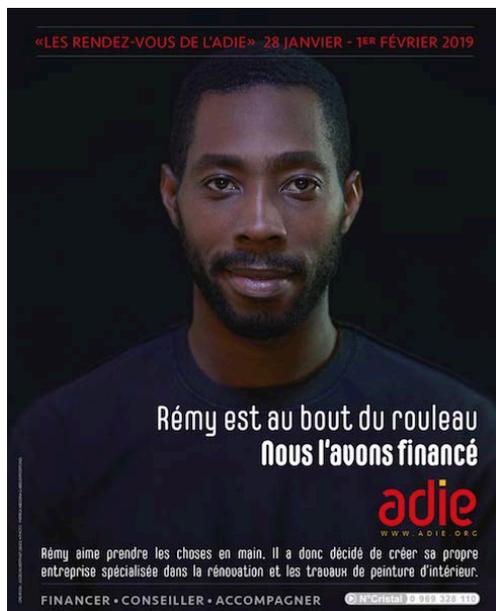
Ghaees bénéficie de rendez-vous [d'accompagnement](#) avec Laurent, bénévole à l'Adie, pour l'aider à monter son prévisionnel financier. Son projet est récompensé par l'obtention d'un prix Créadie. Ghaees est aussi un habitué des soirées de mise en réseau organisées par l'Adie.

À ce jour, la plateforme de mise en relation de Ghaees est en pleine phase de développement. Il fidélise et élargit ses clients : petites et moyennes entreprises dans le bâtiment, syndicats d'immeubles, particuliers...

Motivé et ambitieux, Ghaees espère, à terme, développer son entreprise de recyclage à l'international.

“
« Le financement avec l'Adie, ça a été simple et rapide. Aujourd'hui, je suis très content parce que ce projet, c'est mon choix. C'est une activité qui a du sens pour moi. »
”

REMY OUVRE SON ENTREPRISE DE PEINTURE D'INTERIEUR



Titulaire d'un BTS Aménagement et Finition, Rémy se lance dans l'entrepreneuriat en ouvrant son entreprise de peinture d'intérieur spécialisée pour les travaux de rénovations.

Diplômé d'un BTS Aménagement Finition, Rémy a effectué plusieurs stages comme peintre en bâtiment. Après ses études, il travaille pendant 5 ans au poste de métreur chargé d'affaires, où ses missions consistent à définir avec le client les travaux à engager dans le bâtiment, puis calculer la surface à traiter et établir un devis.

Mais au-delà de chargé d'affaires, Rémy rêve de reprendre en main ses pinceaux. Il décide de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat comme peintre en bâtiment, proposant des prestations de peinture, tapisserie, revêtement du sol pour particuliers et professionnels.

Cherchant à bénéficier de conseils et désirant partager son expérience d'entrepreneur, Rémy se rend au bus de la création où il rencontre l'Adie qui lui présente son

[accompagnement](#) et son [financement](#) auprès des entrepreneurs. Il intègre en juin 2017 la formation Je Deviens Entrepreneur.

A l'issue de la formation Je Deviens Entrepreneur, Rémy contracte un prêt à l'Adie pour l'achat d'un véhicule et de matériel. Il continue de solliciter son tuteur Bernard, qui répond présent pour l'aider dans le développement de son projet. L'Adie lui propose également des ateliers d'aide au développement d'entreprise.

Rémy s'est immatriculé au mois de décembre 2017 et a déjà 4 chantiers à travers la France, qu'il commence début 2018. Pour le moment il finalise sa démarche commerciale avec la création de cartes de visite, de flyers et se construit un réseau d'artisans (plombier, électricien, plâtrier), afin d'accroître sa visibilité.

La force du projet de Rémy est son service client. Avant les travaux, il propose plusieurs solutions à ses clients via un logiciel 3D, qui leur permet de se projeter dans leur futur habitat. De plus, une fois les travaux finis il recontacte les clients afin de voir avec eux s'ils sont satisfaits ou s'ils souhaitent améliorer quelque chose.

A court terme, il souhaite évoluer sur la partie décorative et proposer à ses clients une palette de prestations plus large et haut de gamme, comme des produits effet marbre ou bois.

« La formation Je Deviens Entrepreneur m'a boosté dans mon élan ! J'ai pris confiance en moi et mon projet. J'avais besoin d'être accompagné sur la réalisation de mon modèle économique. »

“
« La formation Je Deviens Entrepreneur m'a boosté dans mon élan ! J'ai pris confiance en moi et mon projet. J'avais besoin d'être accompagné sur la réalisation de mon modèle économique. »
Aujourd'hui, je suis très content parce que ce projet, c'est mon choix. C'est une activité qui a du sens pour moi. »
”

ALICE MONTE SON ATELIER DE DORURE ET ENCADREMENT A MONTREUIL



Après son premier enfant, Alice décide de se mettre à son compte pour être libre de gérer son emploi du temps. Elle crée son atelier de dorure et encadrement, l'Atelier Carré, à Montreuil.

Jeune maman, Alice a choisi de quitter son emploi salarié pour monter son entreprise. Sa première motivation : être libre de s'organiser pour pouvoir s'occuper de sa fille. Diplômée d'un CAP en dorure et encadrement et d'une formation en graphisme, Alice a eu plusieurs expériences professionnelles dans ce domaine. Riche de cette expérience elle se lance à son compte et se rapproche de l'Adie pour obtenir un financement.

Convaincu par le talent de la jeune femme, Bertin, conseiller Adie, lui permet d'obtenir un prêt de 7 000 €, ce qui lui donne accès à un local au FabLab « Ici Montreuil » et au matériel nécessaire à l'exercice de son activité.

Installée dans son atelier, Alice répond à ses premières commandes d'encadrement et conçoit des objets décoratifs ornés de feuille d'or.

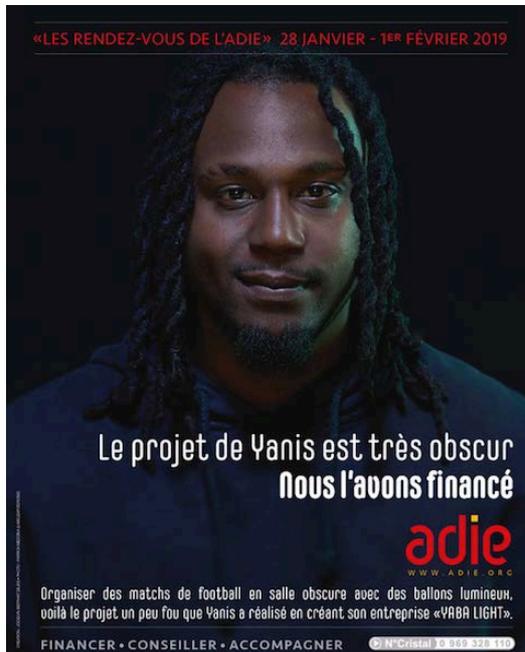
Alice parvient à se faire connaître par son site Internet et son réseau. Un ancien encadreur lui lègue son portefeuille de clients, ce qui lui permet de rencontrer des galeristes et de travailler exclusivement avec eux.

Elle propose des prestations d'encadrement à la feuille d'or aux particuliers et professionnels. Ces objets décoratifs seront disponibles à la vente sur son site Internet. Elle souhaite également embaucher un apprenti pour faire part de son savoir-faire et de faire perdurer le métier.

L'Adie continue son accompagnement auprès de la jeune femme en lui proposant un accompagnement dans la gestion de son entreprise.

« L'Adie m'a été d'un grand soutien : la simplicité des démarches pour le montage du dossier et la disponibilité de mon conseiller m'ont permis de m'installer rapidement. »

À FOND LES BALLONS LUMINEUX AVEC YANIS, CREATEUR DE YABA LIGHT !



Yanis, jeune entrepreneur, suit la formation Adie « Je Deviens Entrepreneur » à Saint-Denis et lance un concept novateur de football dans le noir : Yaba Light !

Dans la famille de Yanis le football est une vraie passion. Il a même des cousins qui pratiquent ce sport de manière professionnelle. *« J'étais le plus mauvais en foot mais j'ai réussi moi aussi à faire du football mon métier. »*

Quand lui vient l'idée d'organiser des matchs de foot en salle obscure, amis et parents le soutiennent, séduits par l'inventivité de son projet. Il trouve une salle, étudie les aspects techniques pour y faire vivre son idée et intègre en septembre 2016 la formation « Je Deviens Entrepreneur » à Saint-Denis pour bien préparer son projet. *« Il ne me manquait plus qu'à monter mon business plan, c'est ce que m'a permis cette formation. »*

Accompagné par Gilles, son tuteur de formation à l'Adie, Yanis crée son entreprise début 2017 : *Yaba Light* qui a pour slogan « Quand le sport rencontre la lumière. »

Cette lumineuse affaire consiste à organiser des matchs en salle obscure où les cinq joueurs de chaque équipe portent des habits lumineux : chasuble, bracelets aux bras et aux chevilles. Le ballon s'allume quand il bouge, le terrain et les buts sont délimités par des bandes lumineuses. *« Yaba Light, c'est le foot du futur ! »*

Âgé de 27 ans, il est devenu son propre patron et cherche à développer son concept. Il organise des matchs au Bubble Soccer Arena de Boissy-Saint-Léger, dans le Val-de-Marne. Convaincu du potentiel de son idée, il projette de faire de *Yaba Light* une franchise et d'exporter le sport lumineux en salle obscure dans le monde entier. Les cinémas n'ont qu'à bien se tenir !

“
« Je me suis cassé la gueule à plusieurs reprises, mais j'ai toujours su rebondir. C'est ce qui m'a forgé en détermination, ce qui est un élément déterminant de nos jours pour un jeune entrepreneur. »
”

LES PARTENAIRES DE LA SEMAINE DE L'ADIE CONTRE LE GACHIS DES TALENTS

AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE, 1er groupe de protection sociale et patrimoniale en France, compte 15 millions d'assurés et 500 000 entreprises clientes. Avec 18,2 Md€ de cotisations de retraite complémentaire et 10 Md€ en assurance de personnes en 2016, AG2R LA MONDIALE dispose de positions de premier plan sur l'ensemble de ses métiers : 1er acteur en retraite (n°1 en retraite complémentaire1 et n°2 en retraite supplémentaire2), n°3 en santé2, n°4 en prévoyance2. Il compte près de 11 000 collaborateurs. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social.

Le Groupe consacre chaque année plus de 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives dans le domaine du logement, de la prévention santé et de l'aide aux aidants.

Assurant les actifs aussi bien que les retraités, AG2R LA MONDIALE est largement engagé dans le domaine de l'emploi. Dans un contexte socio-économique difficile, il accompagne les seniors principalement pour trouver ou retrouver un emploi, se former, ou encore créer un emploi ou une entreprise. Il développe des partenariats autour de projets innovants s'adaptant aux évolutions des besoins et du marché de l'emploi.

Suivez l'actualité du Groupe :

www.ag2rlamondiale.fr

Twitter et facebook : @AG2RLAMONDIALE

BANQUES POPULAIRES

Les Banques Populaires ont été créées par et pour les entrepreneurs. Depuis, elles accompagnent au plus près celles et ceux qui entreprennent, en participant pleinement au développement économique, social et humain des territoires. Fortes de leur statut de banque coopérative, les Banques Populaires inscrivent leurs relations dans la durée, le suivi et l'accompagnement. Depuis toujours, leur action est guidée par deux valeurs essentielles : la solidarité et la liberté d'entreprendre. Partenaires privilégiés des créateurs de valeur, les Banques Populaires s'engagent sur leur territoire aux côtés des acteurs de la création d'entreprises.

Le réseau des Banques Populaires soutient l'Adie depuis plus de 20 ans. Avec 26 millions d'euros de lignes de refinancement mis à disposition de l'association en 2018, représentant 28% de l'activité de microcrédits de l'Adie, le réseau des Banques Populaires est le 1er partenaire financier de l'Adie. Les Banques Populaires ont choisi de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes, notamment via le dispositif "Je deviens Entrepreneur", le concours Créadie et l'abondement en région de fonds de prêts d'honneur jeunes.

BGE

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. Ecole de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 350 000 entreprises. Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 900 conseillers-salariés. Chaque année, 26 000 entreprises sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

BNP PARIBAS

En tant que banque responsable, BNP Paribas est engagé de longue date auprès des particuliers, des entreprises et des associations dans les grandes agglomérations, et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Au travers de son programme « Projet Banlieues », le Groupe BNP Paribas soutient les acteurs œuvrant en faveur des territoires fragiles partout en France et notamment en Seine-Saint-Denis où il est un des tous premiers employeurs privés : associations, établissements scolaires, fonds d'investissements solidaires. Il vise ainsi à lutter contre l'exclusion en favorisant l'éducation et la création d'emploi et de lien social.

En tant que partenaire essentiel de ce programme, l'ADIE bénéficie du soutien de BNP Paribas, son partenaire historique depuis plus de 25 ans, sous de multiples formes :

- Une ligne de crédit qui a progressivement augmenté au fil des années pour permettre le financement de seize des quarante antennes installées en quartiers,
- Un soutien humain régulier en bénévolat et mécénat de compétences,
- Un accueil facilité des créateurs d'entreprises bénéficiaires du microcrédit par son réseau d'agences en France, pour leur proposer un savoir-faire, des services bancaires complémentaires en étroite relation avec les relais locaux de l'Adie,
- Un renforcement de ses capitaux permanents via la promotion d'un fonds d'épargne salarié dédié socialement responsable intégrant l'ADIE : BNP Paribas Épargne & Retraite Entreprises.

<https://group.bnpparibas/toutes-actualites>

<https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/fondation-bnp-paribas>

BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE

BNP Paribas Personal Finance est n°1 du financement aux particuliers en France et en Europe au travers de ses activités de crédit à la consommation et de crédit immobilier. Filiale à 100 % du Groupe BNP Paribas, BNP Paribas Personal Finance compte plus de 20 000 collaborateurs et opère dans une vingtaine de pays.

Avec des marques comme Cetelem, Findomestic ou encore AlphaCredit, l'entreprise propose une gamme complète de crédits aux particuliers disponibles en magasin, en concession automobile ou directement auprès des clients via ses centres de relation client et sur Internet. BNP Paribas Personal Finance a complété son offre avec des produits d'assurance et d'épargne pour ses clients en France et en Italie.

BNP Paribas Personal Finance a développé une stratégie active de partenariat, fondée sur son expérience du marché du crédit et sa capacité à proposer des services intégrés adaptés à l'activité et la stratégie commerciale de ses partenaires. Il est aussi un acteur de référence en matière de crédit responsable® et d'éducation budgétaire.

Impliqué dans le microcrédit depuis plusieurs années, Cetelem est partenaire de l'Adie au travers d'un accord qui a principalement pour objet le transfert d'expérience et de savoir-faire, notamment dans les domaines de la formation et de l'aide à la décision (outils, méthodes).

En parallèle, Cetelem soutient la Semaine du Microcrédit depuis sa création par l'Adie en 2005.

Pour plus d'information :

<http://personal-finance.bnpparibas/fr/>

<http://personal-finance.bnpparibas/fr/pages/notre-fondation>

LA BANQUE POSTALE

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

www.labanquepostale.fr

LA BANQUE DE DETAIL SOCIETE GENERALE EN FRANCE

Le réseau Société Générale offre des solutions adaptées aux besoins de 8,1 millions de clients particuliers et près de 450 000 clients professionnels, associations et entreprises qui lui font confiance, en s'appuyant sur trois atouts majeurs :

- Près de 22 700 collaborateurs et 2 018 agences principalement localisées dans les régions urbaines concentrant une part importante de la richesse nationale ;
 - Une offre complète et diversifiée de produits et de services, allant du support d'épargne à la gestion patrimoniale, en passant par les financements des entreprises et l'offre de moyens de paiement ;
 - Un dispositif omnicanal complet et innovant : internet, mobile, téléphone et agence.
- Plaçant le client au cœur de son dispositif, Société Générale a été élue Service Client de l'Année 2019 (organisé par Viséo Customer Insights), et déploie une offre adaptée aux nouveaux besoins de ses clients. L'enseigne a fait de l'innovation un de ses axes de développement : le réseau Société Générale accueille environ 4 millions de clients mobiles et plus de 67 millions de connexions par mois aux services numériques. Il a ouvert sur Twitter le premier compte dédié à la relation bancaire qui garantit une réponse en moins de 30 minutes.

BPI

En 2019, Bpifrance devient le partenaire incontournable des réseaux de la création d'entreprises. Elle soutient désormais l'Adie dans le développement de ses actions dans les territoires les plus fragiles, et dans la professionnalisation des moyens qu'elle met en œuvre pour réaliser sa mission sociale : ingénierie, formation, développement, etc.

CCI ENTREPRENDRE

CCI Entreprendre est l'association d'aide à l'entrepreneuriat des Chambres de Commerce et d'Industrie. CCI Entreprendre a pour vocation de favoriser la création, la reprise, la transmission d'entreprises et le suivi de la jeune entreprise, ce qu'elle fait grâce aux 326 Espaces Entreprendre répartis sur le territoire métropolitain et d'Outremer. Les Espaces Entreprendre des CCI reçoivent chaque année près de 150 000 porteurs de projet, développent des actions de sensibilisation et de préparation à la création/reprise/transmission d'entreprises, conseillent et insèrent le futur chef d'entreprise dans son tissu économique local et accompagnent les jeunes entreprises dans leur développement. Les Centres de Formalités des Entreprises (CFE) des CCI assurent l'accomplissement des formalités administratives, dont près de 200.000 immatriculations par an. Les CCI et l'Adie entretiennent des relations locales depuis de très nombreuses années, fondées, selon les situations, sur des prescriptions mutuelles, l'hébergement par les CCI de permanences d'accueil de l'Adie et une participation conjointe à certains dispositifs locaux d'aide à la création d'entreprise

CIC

Partenaire bancaire depuis 2006 en local et depuis 2016 au niveau national, le CIC permet à l'Adie de financer ses activités grâce à ses 5 banques régionales. Mais son engagement ne s'arrête pas là puisqu'il contribue aux actions d'accompagnement des entrepreneurs de l'Adie et de sensibilisation auprès du grand public en soutenant les campagnes des Rendez-vous de l'Adie. Enfin, les agences du CIC jouent aussi un rôle de prescription en orientant vers l'Adie de potentiels clients.

Crédit mutuel.

CITESLAB

Lancé en 2002, CitésLab est un dispositif qui se positionne en amont du processus de la création d'entreprise : au stade de la détection et de l'amorçage.

CitésLab est un service de proximité gratuit. Les chefs de projets du réseau CitésLab ont pour mission de favoriser la création d'entreprise par les habitants dans les quartiers prioritaires Politique de la Ville par :

- Des actions de sensibilisation à la création d'entreprise sur ces territoires sensibles
- L'appui apporté aux habitants désireux de créer leur entreprise : aide à la formulation d'une idée de création d'entreprise et sécurisation de leur parcours de création.

CitésLab est un partenaire amont de la création d'entreprise de l'Adie, qui intervient notamment en qualité de partenaire prescripteur dans les quartiers.

CREDIT MUTUEL

Le Crédit Mutuel, par sa taille et son dynamisme, comme par le mutualisme authentique qui l'anime, est un acteur

majeur et original de la banque. Deuxième banque de détail en France, le groupe Crédit Mutuel se compose de la banque coopérative et de l'ensemble de ses filiales, dont le CIC. La qualité d'une relation durable et du service rendu à l'ensemble de ses clients et de ses 7,4 millions de sociétaires est la clé du développement de la banque et de sa notoriété. Par son organisation coopérative et avec ses 24 000 administrateurs bénévoles, le Crédit Mutuel est LA banque de la proximité, signe d'un engagement durable dans l'économie locale et nationale et d'une fidélité aux racines mutualistes.

Depuis 1994, le Crédit Mutuel est un fidèle partenaire bancaire de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) en soutenant les actions de l'Adie, la Semaine de l'Adie et en finançant près de 1 400 porteurs de projets tous les ans.

Travailler à l'insertion sociale des plus fragiles, c'est participer à la cohésion sociale des territoires et soutenir l'esprit d'initiative. Soutenir l'Adie, promouvoir le microcrédit et l'entrepreneuriat populaire contribuent chaque jour à réinventer la solidarité et à créer de nouvelles richesses humaines. C'est un engagement fort et quotidien pour tous les acteurs et les partenaires du Crédit Mutuel.

FDJ

Mécène du sport, la Fondation d'entreprise FDJ poursuit son élan dans le sport solidaire avec ces 3 axes traditionnels d'intervention que sont le sport de haut niveau, la solidarité et le handicap. Pionnière en France en matière de mécénat sportif, la Fondation FDJ a aidé, depuis 1993, près de 600 projets d'associations ainsi que 380 jeunes athlètes français dans le cadre du programme Challenge. La Fondation FDJ et l'Adie: un partenariat durable depuis 2009 À travers l'action « Supporters de l'emploi », lancée en 2013, FDJ, la Ligue de Football Professionnel (LFP) et l'Union des Clubs Professionnels de Football (UCPF), avec le concours de l'Adie et de Pôle Emploi, s'unissent pour soutenir une initiative inédite en faveur de l'emploi. Celle-ci permet la tenue au sein des clubs professionnels d'actions et d'initiatives qui faciliteront la rencontre entre employeurs locaux et supporteurs des clubs professionnels à la recherche d'un emploi. Pour aller plus loin, la Fondation FDJ et l'ADIE développent dans le cadre de leur partenariat, au sein de certains clubs professionnels de football, un projet complémentaire à destination des publics en situation d'exclusion économique. Afin que ceux-ci puissent lancer leur propre activité et retrouver le chemin d'une insertion professionnelle. La Fondation FDJ apporte également son soutien à l'Adie pour la promotion de la Semaine de l'Adie.

GROUPE CDC

Pour soutenir l'entrepreneuriat et assurer un accompagnement de qualité aux porteurs de projets, la Caisse des Dépôts vient en appui aux réseaux associatifs et coopératifs d'aide à la création d'entreprise. Elle apporte, sur ses fonds propres, des ressources d'investissement, notamment au travers de l'abondement des fonds locaux de prêts d'honneur aux côtés des collectivités publiques, et contribue au développement, à la professionnalisation et à la qualification de ces réseaux.

Soutien de longue date, la Caisse des Dépôts donne une plus grande capacité à l'Adie de renforcer son action envers les publics les plus éloignés de l'emploi et de développer de nouvelles réponses pour faire

face à de nouveaux besoins : le succès du microcrédit Propulse permettant de soutenir les projets d'entrepreneurs à potentiel de croissance en est un bon exemple. Avec un accroissement des résultats tout en contenant les risques de sinistralité, l'Adie remplit doublement sa mission : permettre à ses clients d'oser tenter l'aventure de la création d'activité et leur redonner des chances pour une insertion professionnelle réussie.

POLE EMPLOI

Pôle emploi et l'Adie partagent le but commun de favoriser la création d'activité comme solution d'emploi et d'aider à sécuriser les parcours et les projets de créations d'entreprises des demandeurs d'emploi, notamment ceux en recherche de financement, grâce à une collaboration renforcée entre les services de Pôle emploi et de l'Adie sur tout le territoire, tout particulièrement dans les territoires fragiles où l'Adie est largement implantée.

POSITIVE PLANET

Positive Planet France accompagne les habitants des quartiers populaires vers la création de leur entreprise. Positive Planet France s'engage ainsi à lutter contre le chômage et l'exclusion sociale au travers de l'entrepreneuriat. Grâce à plus de 40 lieux d'accueil sur le territoire national, Positive Planet France, fournit un accompagnement sur mesure, pas à pas, gratuit, alliant rendez-vous individuel et émulation collective.

En 12 ans, Positive Planet France a permis la création de plus de 5 000 entreprises (69% de taux de pérennité à 3 ans) et 6200 emplois.